

**SELECTION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME ARTISTIQUE JUILLET 2016**

Les prochains championnats du monde d'Escrime Artistique, organisés par l'Académie d'Armes Internationale (AAI), auront lieu à Kolomna, en Russie, du 20 au 24 juillet 2016.

Les engagements à ces championnats doivent se faire par l'Académie d'Armes de chaque pays.

Conformément au règlement de ces championnats mis en place par l'AAI, chaque Académie d'Armes peut engager, au titre de son pays, des compétiteurs dans un maximum de 16 numéros répartis par catégorie et époque de la façon suivante.

CATEGORIE	EPOQUE			
	PAS D'EPOQUE	ANTIQUITE JUSQUE L'AN 1500	TEMPS MODERNE A PARTIR DE L'AN 1500	INTEMPORELLE
	NBRE DE N°	NBRE DE N°	NBRE DE N°	NBRE DE N°
SOLO	2			
MVT D'ENSEMBLE	2			
DUO		2	2	2
BATAILLE		2	2	2
<b>NBRE DE N° CATEGORIE/EPOQUE</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL G<sup>AL</sup> DE N° CATEGORIE/EPOQUE CONFONDUES</b>	<b>16</b>			

Pour permettre la participation de troupes, d'association ou de clubs représentant la France à ces championnats, nous devons mettre en place des sélections nationales.

### Principes de sélection

La sélection n'est ouverte qu'aux troupes, associations ou clubs licenciés auprès de la Fédération Française d'Escrime.

Afin de réaliser une sélection efficace, au moindre coût d'organisation, suscitant le moins de contestation possible et dans les meilleurs délais compte tenu de la proximité de la compétition, celle-ci s'effectuera selon le processus décrit ci-dessous.

#### **I. Au niveau des Ligues**

Chaque Ligue communiquera à l'Académie d'Armes de France le ou les clubs désirant faire partie de la sélection nationale.

Cette liste devra être adressée **au plus tard le 10 février 2016**, au moyen de la fiche ci-jointe dûment complétée :

- Par mail : [president@escrime-aaf.fr](mailto:president@escrime-aaf.fr)
- Par courrier : Académie d'Armes de France, 47 av de la Malmaison, 78170 La Celle st Cloud.

**Toute fiche non remplie correctement ne sera pas prise en compte.**

**Toute fiche reçue au-delà de cette date ne sera pas prise en compte.**

25 janvier 2016

## II. Sélection nationale

Pour des raisons pratiques, cette sélection s'effectuera en Région Parisienne sur une journée à l'issue de laquelle seront proclamés les numéros sélectionnés, au maximum de 16, pour représenter la France aux championnats du Monde.

Cette sélection aura lieu le week-end du 9 et 10 avril 2016 sur un lieu à déterminer.

## III. Déroulement de la sélection nationale.

La sélection se déroulera conformément au règlement des championnats rédigé par la Commission Escrime Artistique en 2014.

Toutefois, celui-ci sera aménagé en fonction du règlement pour les championnats du Monde rédigé par l'AAI, notamment au niveau des époques et de la durée de la prestation de chaque catégorie (voir annexe ci-jointe).

Une note pratique précisant les modalités du déroulement de la sélection nationale (lieu, règlement de l'épreuve, liste des participants...) sera adressée aux clubs à l'issue de la période d'inscription.

La France n'a pas l'obligation d'engager 16 numéros.

## IV. Précisions

Avant toute inscription, il est rappelé que **les championnats du Monde sont une épreuve de haut niveau nécessitant non seulement des compétences techniques (maîtrise et sécurité de la gestuelle) mais également une forte habitude du spectacle (aisance scénique) et une grande expérience en ce domaine.**

Les numéros mentionnés sur la fiche d'inscription ci-jointe ne pourront pas faire l'objet d'une modification une fois l'engagement enregistré, sauf cas de force majeure en accord avec l'Académie d'Armes de France.

## V. Rappel Echéancier

Afin de laisser aux troupes sélectionnées à l'issue de la sélection nationale un délai suffisant pour se préparer tant au niveau de leur numéro que des aspects pratiques concernant leur voyage (visa, logement, transport...) :

- Fin des engagements : 10 février 2016
- Sélection nationale : week-end des 9 et 10 avril 2016. Lieu à déterminer.

Michel OLIVIER  
Président de la Commission

## ANNEXE

## EXTRAITS DU REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DU MONDE AAI

**Art 4.2 Solo :**

Enchaînement technique d'un combat contre un adversaire imaginaire ou d'un entraînement préparant à un combat.

Le sujet détaillé de la prestation sera spécifié sur la feuille d'inscription à l'épreuve.

Exécuté par une seule personne.

- Durée : minimum : 1 min 45 - maximum : 3 min
- Costume et musique : libre
- Armement : conforme aux restrictions du chapitre 5

**Art 4.3 Mouvement d'ensemble**

Mouvements collectifs exécutés soit dans le même temps et rythme soit en cascade

Au moins une série de mouvements sera exécutée ensemble.

Exécutés par 3 à 8 personnes.

- Durée : minimum : 2 min 30 - maximum : 3 min
- Costume, armement et musique : libre sauf si le titre du mouvement situe une période précise.
- Remarque : au cours de la prestation, il ne pourra y avoir ni contact des lames ni coup atteignant le partenaire sous peine de sanction (1 point de moins).

**Art 4.4 Duels**

Combat(s) exécutés uniquement par deux personnes.

- Durée : minimum : 3 min - maximum : 5 min

Costumes, armement : en concordance avec l'époque choisie

Pour la musique, elle sera tant que faire se peut en concordance avec l'époque choisie. Preuve peut en être apportée au BC qui pourra éventuellement donner aux arbitres un avis favorable pour la cotation.

Epoques :

- Antiquité : jusqu'à 1499 après JC
- Temps modernes : à partir de 1500 après JC
- Intemporelle : costumes, armement et musique libre

**Art 4.5 Batailles**

Combats exécutés par plusieurs personnes, un maximum de 16 acteurs pouvant être en même temps sur scène.

Plusieurs combats réalisés par différents participants doivent, en respectant les règles de sécurité, se succéder ou s'effectuer en même temps.

- Durée : minimum : 4 min - maximum : 7 min

Costumes, armement: en concordance avec l'époque choisie

Pour la musique, elle sera tant que faire se peut en concordance avec l'époque choisie. Preuve peut en être apportée au BC qui pourra éventuellement donner aux arbitres un avis favorable pour la cotation.

Epoques :

- Antiquité : jusqu'à 1499 après JC
- Temps modernes : à partir de 1500 après JC
- Intemporelle : costumes, armement et musique libre

25 janvier 2016

**FICHE D'INSCRIPTION A LA SELECTION NATIONALE POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME ARTISTIQUE –KOLOMNA 20 AU 24 JUILLET 2016**

 ➤ **LIGUE :**

 ➤ **COORDONNEES DE L'ASSOCIATION OU DU CLUB :**

- NOM :
- NOM DU REPRESENTANT :
- ADRESSE :
  
- MAIL :
- TEL :
- NOM DU MAÎTRE D'ARMES :
- COORDONNEES DU MAÎTRE D'ARMES :

 ➤ **NUMERO D'AFFILIATION A LA FFE :**

 ➤ **NUMERO PRESENTE :**
**Conformément au règlement des championnats de France :**

- Deux numéros maximum par catégorie
- Quatre numéros maximum au total

CATEGORIE	EPOQUE			
	PAS D'EPOQUE	ANTIQUITE JUSQUE L'AN 1500	TEMPS MODERNE A PARTIR DE L'AN 1500	INTEMPORELLE
	NBRE DE N°	NBRE DE N°	NBRE DE N°	NBRE DE N°
SOLO				
MVT D'ENSEMBLE				
DUO				
BATAILLE				
NBRE DE N° CATEGORIE/EPOQUE				

 ➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR NUMERO :**

SIGNATURE DE LA LIGUE

SIGNATURE DU REPRESENTANT DE  
L'ASSOCIATION OU DU CLUB